



ᐅᑭᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦ
Building Nunavut Together
Nunavut Iluqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Titre : Emploi occasionnel

Ministère : TOUS

Localité : TOUTES

Référence : Casual 2019

Type d'emploi : Poste occasionnel

Date de clôture : Jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

Le gouvernement du Nunavut est à la recherche de résidentes et résidents pour pourvoir des postes occasionnels dans les 25 localités du territoire. Il s'agit là d'une occasion en or de trouver un emploi correspondant à votre expérience ainsi qu'à vos études et compétences. Nous offrons un large éventail de possibilités d'emploi – allant de postes en administration à des postes de cadres – ainsi qu'un salaire concurrentiel et d'excellents avantages sociaux!

Quel est le processus?

- Le ministère ou l'organisme détermine s'il y a lieu d'embaucher du personnel occasionnel à temps plein.
- Il examine ensuite les curriculums vitae conservés pour les emplois occasionnels.
- Des entrevues et une vérification des références sont menées, s'il y a lieu.
- Les Ressources humaines sont avisées lorsqu'une candidate ou un candidat est retenu, puis procèdent au traitement des documents administratifs.

Poser sa candidature pour un emploi occasionnel

- Indiquez sur votre curriculum vitae que vous cherchez un emploi occasionnel.
- Votre curriculum vitae doit minimalement indiquer vos emplois précédents (y compris les périodes de travail et les fonctions exercées), vos études et vos compétences.
- Votre curriculum vitae doit aussi comporter un numéro de téléphone et une adresse de courriel valides. N'oubliez pas de nous aviser si vos coordonnées changent.
- Si vous ne savez pas à quel bureau régional envoyer votre candidature, écrivez à casualsiqaluit@gov.nu.ca.

Nous conserverons votre curriculum vitae durant six mois; après cette période, il vous faudra resoumettre votre candidature.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut (inuinnaqtun), l'anglais et le français. La maîtrise d'au moins deux d'entre elles est un atout.

La connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'Inuit qaujimajatuqangit est aussi un atout.

Si vous souhaitez postuler, envoyez par courriel votre curriculum vitae au bureau de votre région (voir ci-dessous). Veuillez indiquer le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE du poste en objet.

Iqaluit

Tél. : 867 975-6222

Sans frais : 1 888 668-9993

Télé. : 867 975-6220

Courriel : casualsiqaluit@gov.nu.ca

Région du Kivalliq

Tél. : 867 645-8065

Sans frais : 1 800 933-3072

Télé. : 867 645-8097

Courriel : KivalliqHR@gov.nu.ca

Région du Qikiqtaaluk

Tél. : 867 934-2025

Sans frais : 1 800 682-9033

Télé. : 867 934-2027

Courriel : Iglolik_HR@GOV.NU.CA

Région du Kitikmeot

Tél. : 867 983-4058

Sans frais : 1 866 667-6624

Télé. : 867 983-4041

Courriel : HRKitikmeot@gov.nu.ca

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, qui favorise la compréhension et la satisfaction des besoins des Nunavummiutes et Nunavummiuts. La priorité est accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauchage doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude du dossier d'une candidate ou d'un candidat.
- Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidates et candidats retenus pour une entrevue.